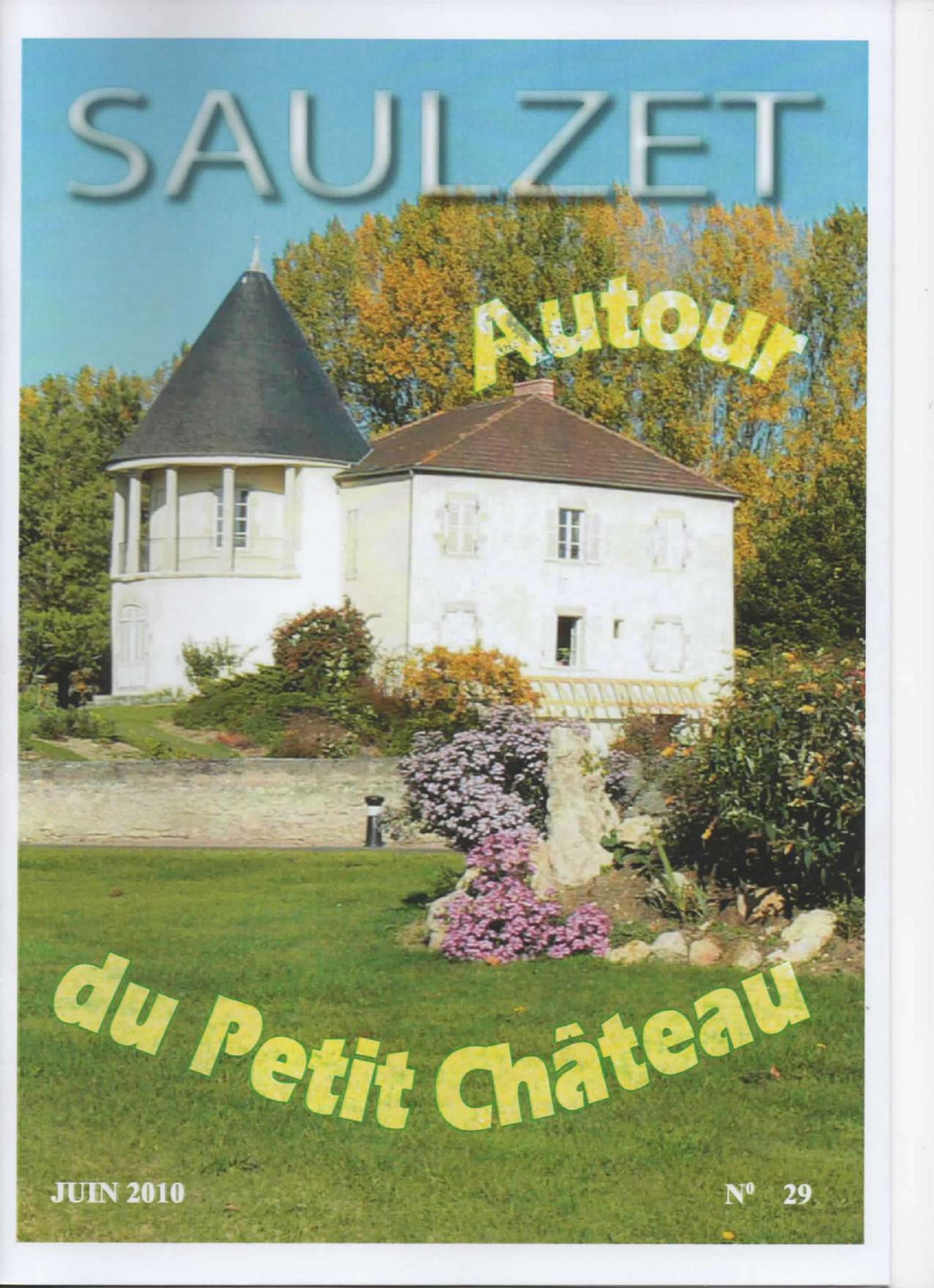


SAULZET

A photograph of a white stone chateau with a turret, surrounded by trees and a garden. The chateau has a dark conical roof on the turret and a brown tiled roof on the main building. The turret has a balcony with white columns. The main building has several windows with shutters. The chateau is set on a grassy slope with a stone wall in front. There are trees with autumn foliage in the background and a garden with purple flowers in the foreground.

AUTOUR

du Petit Château

JUIN 2010

N° 29



*Leurs cris « rocailleux » animent le cours de la Loire et de l'Allier durant l'été.
Elles nichent sur les bancs de sable en compagnie de la Sterne naine et autres oiseaux.
C'est au sud de notre département qu'elles nichent le plus en amont de l'Allier,
où elles atteignent ainsi le cœur de la France.*

SOMMAIRE

▶ Le mot du maire	Page 3
▶ Des vœux entre bilan et projets	4
▶ Monique Rogier en grandes vacances !	5
▶ Les finances communales	6
▶ Les finances communales (suite)	7
▶ Les finances communales (suite et fin)	8
▶ Marche de printemps sous le soleil	9
▶ Saulzet au cœur de la Ronde cycliste	10
▶ 65 ^e anniversaire de la Victoire de la France et de ses alliés	11
▶ Participation pour voirie et réseaux (PVR)	12
▶ Ah, mon beau château !	13
▶ Le comité des fêtes en assemblée générale	14
▶ J'ai 16 ans. Je me suis fait recenser. Et toi ???	15
▶ Gannat en Foires s'anime !	16
▶ Achats communaux	17
▶ Travaux dans la commune	18
▶ Bloc-notes - Achats communaux	19
▶ Il a neigé sur... Saulzet	20



Le mot du maire



L'ANNÉE 2010 a commencé par un hiver digne de ce nom. La neige a perturbé les déplacements de certains d'entre nous. Elle a surtout démontré que nous sommes à la merci d'événements climatiques (somme toute naturels) et que nous avons du mal à faire face. La commune n'est pas dotée de matériel approprié pour ce genre de situation ; toutefois, la neige dans notre région n'est pas exceptionnelle et les Saulzérois que nous sommes se sont toujours adaptés, mais pour combien de temps encore... Un grand merci aux agriculteurs qui ont participé au déneigement de la commune.

Le budget primitif que j'ai présenté cette année aux élus est ambitieux. L'investissement reste très fort malgré les modifications des subventions. Mais en cherchant bien on ouvre d'autres portes et on trouve des solutions. La priorité cette année sera l'amélioration de la voirie et en particulier l'aménagement devenu indispensable devant le cimetière.

C'était déjà un projet en 2006, mais il était trop coûteux à cette époque. Aujourd'hui et après plusieurs mois de travail sur ce dossier, il est envisagé de le réaliser en associant travaux en régie et travaux faits par l'entreprise Moussu. Nous sommes allés tellement loin dans la recherche du moindre coût que la commission voirie propose d'effectuer dès cette année deux autres routes.

Je ne proposerai pas de modification du taux des taxes jusqu'à la fin de notre mandat et j'ai promis aux élus, lors du vote du budget, de diminuer progressivement l'endettement de la commune de

1.000 € par an (somme plutôt symbolique mais qui va dans le bon sens).

Le système d'alimentation en eau potable dans le secteur du Champ-Billom n'est plus adapté pour recevoir de nouvelles constructions, c'est la raison pour laquelle les élus ont prévu de renforcer le réseau et d'opter pour la Participation Voirie Réseau (PVR) afin de réduire le coût des travaux pour la commune. Une explication s'impose et vous trouverez dans ce journal les informations nécessaires sur ce sujet.

Nous avons élaboré un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) relatif à notre commune. Ce document important, tant par son contenu que par son volume, a été transmis au contrôle de la légalité pour sa validation. Nous attendons son retour pour vous informer sur les risques majeurs ainsi que les précautions à prendre en cas de problème dans certaines zones.

Toujours en ce qui concerne la sécurité, nous avons fait contrôler la vitesse des véhicules à l'entrée et à la sortie du village.

Un deuxième sur-presseur est en fonctionnement à l'atelier municipal. Les employés communaux s'en servent pour arroser les fleurs mais aussi pour tous leurs besoins en eau non traitée.

Enfin, ce premier semestre a été marqué par le départ à la retraite de Monique Rogier. Ce fut un moment émouvant pour elle, sa famille et les personnes présentes.

J'espère que le contenu de ce journal répondra à vos attentes en matière d'information sur la vie communale. Je vous souhaite une bonne lecture et d'agréables vacances.





Des vœux entre bilan et projets

LE Conseil municipal a accueilli les Saulzétouais pour une cérémonie des vœux constructive. Jean-François Humbert, maire, a fait le bilan des nombreux travaux effectués en 2009 : le giratoire s'est très bien intégré dans le paysage et son efficacité n'est plus à démontrer ; la toiture de l'atelier communal a été remise à neuf ; trois routes ont vu leur revêtement refait alors qu'une seule était prévue.

Après avoir souligné la crainte des élus face à la baisse importante des subventions pour les années à venir, il s'est déclaré rassuré pour sa commune, qui dispose de nombreux atouts.



Il a tenu à remercier les employés communaux et les groupes de travail pour les travaux réalisés tout au long

de l'année pour le bien-être des villageois, sans oublier les présidents d'associations et les personnes qui les aident par leur dévouement quotidien.



Mickaël Gougat, deuxième adjoint, a ensuite présenté les projets 2010. Ceux-ci sont principalement axés sur d'importants travaux d'enfouissement de lignes électriques, sur l'aménagement de la place devant le cimetière et sur le remplacement des portes de l'école.

Jean-Claude Randoing, premier adjoint, a terminé en présentant le livret d'accueil de la commune destiné aux nouveaux habitants, avant que le maire ne convie l'assistance à partager le verre de l'amitié.





Monique Rogier en grandes vacances !

UNE sympathique réunion s'est déroulée en mairie en l'honneur de Monique Rogier, qui a fait valoir ses droits à la retraite après dix-huit ans passés au sein du Syndicat intercommunal à vocation scolaire, en présence de très nombreuses personnalités : Anne-Marie Defay, conseillère générale ; Jean-Jacques Rozier, conseiller général d'Escurolles ; François Quiquandon, maire du Mayet-d'Ecole.

C'est avec émotion que Jean-Jacques Rozier et Jean-François Humbert, maire de Saulzet, ont retracé son parcours au sein de la fonction publique. Ils ont notamment



souligné que « Monique a su, par son professionnalisme, sa gentillesse, son sens de l'écoute et sa chaleur humaine se faire apprécier des enseignants, de tous ses collègues et surtout de tous les enfants qu'elle a vu passer à l'école de Saulzet.

» Aujourd'hui, Monique a quatre petits-enfants (3 filles et 1 garçon). Sa vie n'a pas toujours été facile mais elle ne l'a pas ratée malgré tous ces obstacles ».

De nombreux cadeaux lui ont été offerts par ses amis, les élus, les membres de sa famille, les conseillers généraux du canton de Gannat et d'Escurolles, ainsi que par le Sivos.



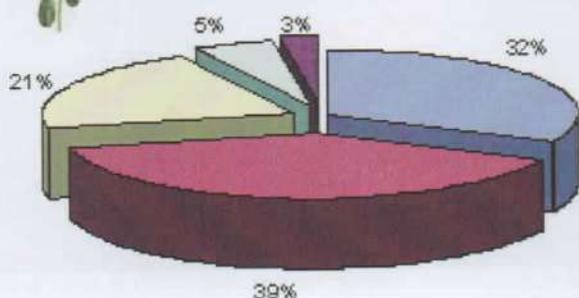


Les finances communales

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - COMMUNE

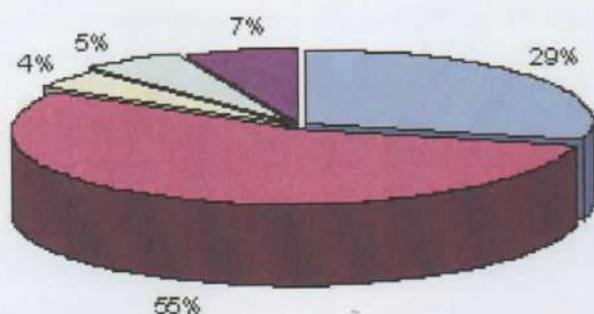
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 214 205 €



Charges à caractère général	: 68 941 €
Salaires, indemnités, charges patronales	: 84 715 €
Participations communales	: 44 731 €
Charges financières	: 10 341 €
Opérations d'ordre	: 5 477 €

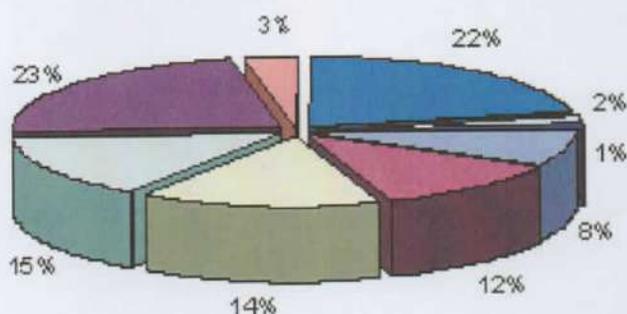
Total des recettes : 281 428 €



Dotations de l'Etat	: 81 550 €
Contributions et taxes	: 154 651 €
Produits des services	: 11 696 €
Travaux en régie	: 15 202 €
Excédent reporté	: 18 329 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 127 822 €

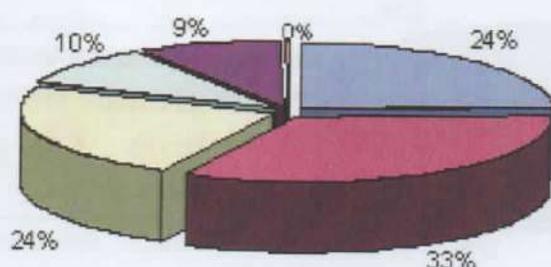


Viabilité terrains	: 10 488 €
Travaux en régie	: 15 202 €
Travaux de voirie	: 18 368 €
Toiture ancienne cure	: 19 072 €
Remboursement du capital	: 28 691 €
Matériel	: 4 464 €
Bâtiments communaux	: 28 107 €
Aménagement giratoire	: 2 021 €
Aire de jeux	: 1 409 €



Section d'investissement

Total des recettes : 106 659 €

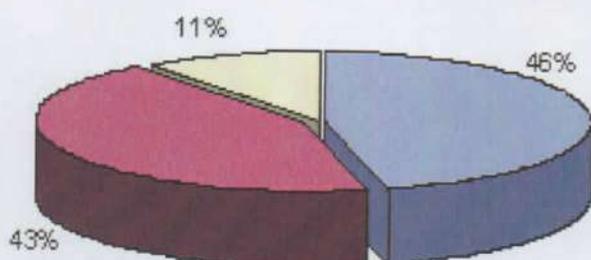


Subventions reçues	: 26 000 €
Emprunt	: 35 000 €
FCTVA	: 25 181 €
Excédent reporté	: 10 350 €
Opérations d'ordre	: 9 848 €
Caution	: 280 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - ASSAINISSEMENT

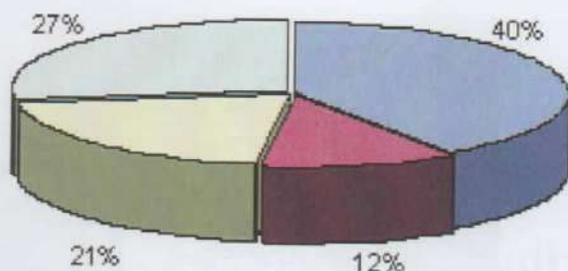
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 27 317 €



Charges à caractère général	: 12 616 €
Dotations aux amortissements	: 11 731 €
Remboursement des intérêts	: 2 970 €

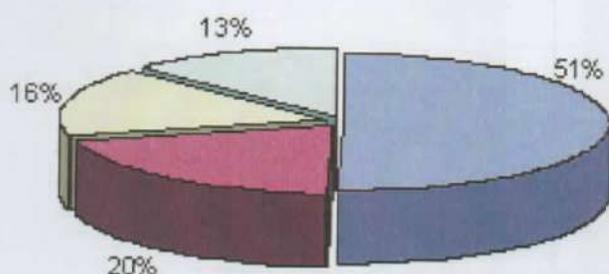
Total des recettes : 27 538 €



Redevance et raccordements	: 11 103 €
Subvention commune	: 3 189 €
Opérations d'ordre	: 5 686 €
Excédent reporté	: 7 560 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 34 535 €

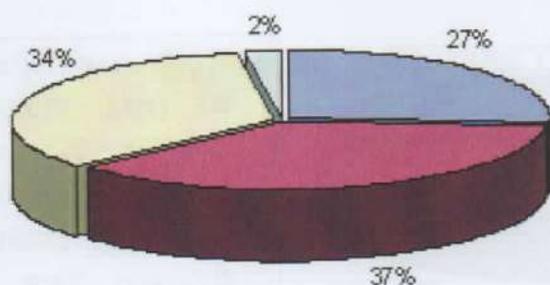


Travaux	: 17 334 €
Remboursement du capital	: 7 014 €
Opérations d'ordre	: 5 686 €
Déficit reporté	: 4 501 €



Section d'investissement

Total des recettes : 43 827 €



■ Dotations aux amortissements	: 11 731 €
■ Subventions	: 16 102 €
□ Emprunt	: 15 000 €
□ Dotations	: 994 €

Comptabilité 2009 (Compte administratif)

Fonctionnement

Dépenses	Prévu.....	263 561,00 €
	Réalisé	214 204,89 €
	Reste à réaliser.....	0 €
Recettes	Prévu.....	263 561,00 €
	Réalisé	281 427,95 €
	Reste à réaliser.....	0 €

Investissement

Dépenses	Prévu.....	160 507,00 €
	Réalisé	127 821,55 €
	Reste à réaliser.....	32 031,00 €
Recettes	Prévu.....	160 507,00 €
	Réalisé	106 659,18 €
	Reste à réaliser.....	11 061,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement	+ 67 223,06 €
Investissement	- 21 162,37 €
Résultat global	+ 46 060,69 €

Taux de contributions directes

TAXES	BASES	VARIATION DES BASES	TAUX COMMUNAUX	VARIATION DES TAUX	PRODUIT	VARIATION DES PRODUITS
<i>Taxe d'habitation</i>	315 400	5,829 %	11,55 %	0 %	36 429	5,831 %
<i>Foncier bâti</i>	235 100	5,212 %	11,93 %	0 %	28 047	5,214 %
<i>Foncier non bâti</i>	55 300	2,609 %	34,95 %	0 %	19 327	2,612 %
<i>Compensation relais</i>					28 606	



Marche de printemps sous le soleil

TRÈS bien organisée par le comité des fêtes la marche de printemps, avec le soleil, a connu un très grand succès.

Un parcours bien balisé,

des ravitaillements copieux et un accueil des plus chaleureux, que demander de plus !

Pour finir l'après-midi, un excellent repas fut servi à la salle polyvalente dans une très bonne ambiance.





Saulzet au cœur de la Ronde cycliste



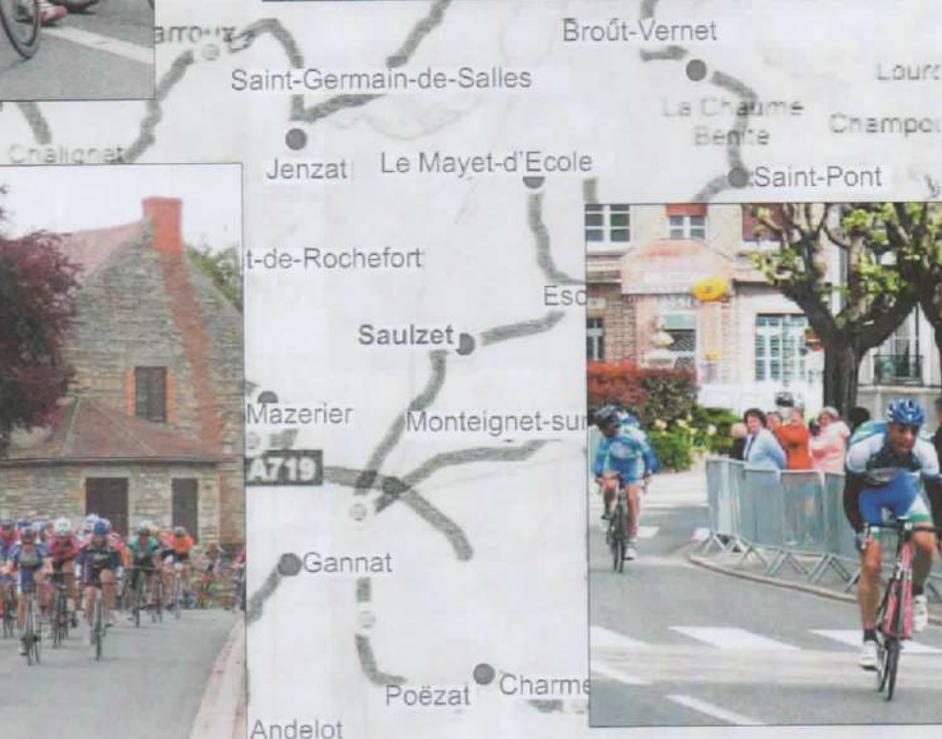
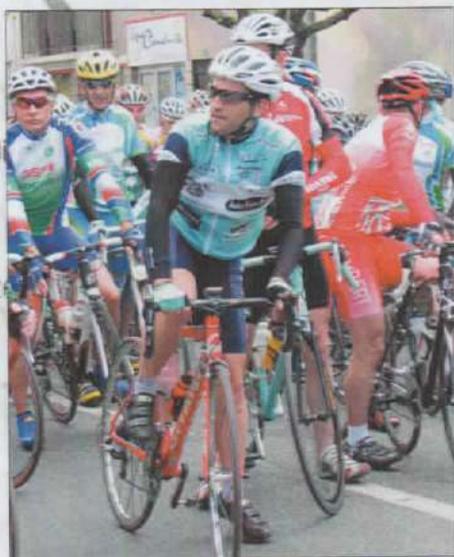
La Cout

DIMANCHE 2 mai, le Bellerive Sports Cyclistes a organisé, avec le concours de la Communauté de communes du Bassin gannatois et la ville de Gannat, la première « Ronde du Bassin Gannatois ».

150 cyclistes, venus de nombreuses régions, ont pris le départ de cette course UFOLEP qui reliait les seize villes et villages de la communauté de communes.

Après le départ de Gannat, direction Poëzat, Charmes, Biozat, Monteignet-sur-Andelot, **SAULZET**, Escurolles, Le Mayet-d'Ecole, Brout-Vernet, etc...

La victoire est revenue à Jean-Luc Barbat (Gerzat), après une course de 91 km particulièrement sélective.





65^e anniversaire de la victoire de la France et de ses alliés à Saulzet

SAMEDI 8 mai a été commémoré, dans la ferveur qui sied à ce grand souvenir national, le 65^e anniversaire de la victoire de la France et de ses alliés contre les forces de l'Axe.

« Cette victoire mettait un terme à plus de cinq années de guerre. Cinq longues années de privations, d'exactions, durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi.

» Injustement moqués, calomniés, les "soldats de 40" n'ont pourtant pas démerité : les noms de Narvik, Gembloux, La Ferté, Dunkerque, Chasselay ou Saumur évoquent encore, dans la mémoire collective, la force de leur engagement.

» La honte devrait retomber sur ceux qui sollicitèrent et signèrent un lâche armistice, avant de sombrer peu après dans l'abjecte collaboration avec l'ennemi nazi... ».





Participation pour voirie et réseaux (PVR)



LA Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) est un dispositif créé par la loi *Solidarité et Renouvellement Urbain* du 13 décembre 2000 et remanié par la loi *Urbanisme et Habitat* du 2 juillet 2003. Il permet aux communes de demander aux propriétaires fonciers de contribuer au financement total ou partiel des travaux de création ou de renforcement des voies et réseaux desservant leurs terrains, en vue de l'implantation de nouvelles constructions.



• Instauration de la PVR

Deux types de délibérations doivent être prises :

- ▶ Une délibération instaurant le principe de la participation sur l'ensemble du territoire communal ;
- ▶ Une délibération spécifique qui détermine la nature, l'étendue et la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers.

• Travaux conternés par la PVR

Voirie : création ou aménagement d'une voie

- ▶ Acquisition des terrains pour l'élargissement éventuel de la voie ;
- ▶ Travaux de voirie ;
- ▶ Eclairage public ;
- ▶ Dispositif d'écoulement des eaux pluviales ;
- ▶ Eléments nécessaires au passage en souterrain des réseaux de communication.

Réseaux : établissement ou adaptation

- ▶ Réseau d'eau potable ;
- ▶ Réseau d'électricité ;
- ▶ Réseau d'assainissement.

• Détermination du périmètre légal de la participation

La participation est exigible pour tous les terrains ou parties de terrains situés dans une bande de 80 mètres de part et d'autre de la voie publique créée ou amé-

nagée. Cette limite peut être adaptée en fonction des circonstances locales (contraintes physiques, terrains non constructibles) dans une fourchette comprise entre 60 et 100 mètres.

Les terrains déjà construits ou raccordés sur une autre voie ne sont pas soumis au paiement de cette participation.

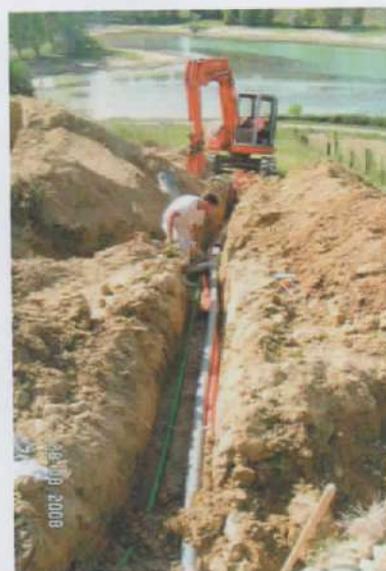
• Calcul et règlement de la participation

Le calcul de la participation se fait au prorata de la superficie des terrains concernés, en fonction des réglementations mentionnées ci-dessus.

Le règlement de la participation peut s'effectuer lors de la délivrance des autorisations d'occupation du sol ou bien avant la délivrance d'une autorisation d'occuper le sol.

Dans ce deuxième cas de figure, une convention est signée entre la commune et le propriétaire foncier.

A noter que les dispositions d'urbanisme mentionnées par la convention sont conservées pendant cinq ans à compter de la signature de la convention.





Ah, mon beau château !



LES élèves de l'école maternelle de Saulzet ont fait un saut dans le temps pendant cette année scolaire jusqu'au temps des châteaux forts et des chevaliers.

Au mois d'avril, c'était à Arronnes que les élèves de la maternelle avaient remonté le temps pour découvrir les

procédés ancestraux de fabrication du miel et du pain, ainsi que les vertus des plantes cultivées au Moyen-âge.

Ce projet de classe a permis aux enfants de découvrir la vie quotidienne au Moyen-âge et d'explorer le thème fabuleux des rois, des reines, des princes et des

princesses à travers des activités artistiques, des activités langagières et des activités de découverte du monde.

Le jour de la fête du RPI aussi, c'était la fête au château pour les élèves de l'école de Saulzet !

Pour clore ce projet en beauté, Mme Lambert a organisé pour ses élèves une journée pédagogique au château des ducs à Bourbon-l'Archambault dont ils ont découvert les moindres recoins grâce à la princesse Mathilde et au duc Guillaume.



de Christine Toureaux qui a assuré l'intérim entre les deux.

Après le traditionnel pique-nique de l'école, petits et grands quitteront la classe pour de longues vacances jusqu'à la prochaine rentrée !





Le comité des fêtes en assemblée générale



C'EST avec beaucoup de plaisir que le comité des fêtes a su animer la commune durant la saison 2009-2010 avec ses manifestations diverses : vide-greniers, après-midi variétés, concours de belote, Noël des enfants, galette des aînés, soirée théâtrale avec la troupe des « 3 Roues » de Biozat et, pour terminer, la marche avec son repas.

Le comité des fêtes remercie M. le Maire et les membres du Conseil municipal, ainsi que les personnes bénévoles qui, par leur dévouement, ont contribué à cette belle réussite.

Le bureau a été renouvelé et reste inchangé :

Présidente : Rolande Voyron ; *trésorière* : Jacqueline Laumet ; *secrétaire* : Françoise Battaglia ; *membres actifs* : Bruno Battaglia, Catherine Chollet, Coralie Chollet, Alain-Robert Dorlet, Jean-Claude Dupré, Marie Palme, Liliane Reveillou.

Il est bien entendu que cette liste n'est pas exhaustive et c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons toutes les personnes intéressées.

Nos prochaines manifestations pour la saison 2010-2011 :

19 septembre 2010, vide-greniers ; 14 novembre 2010, thé dansant ; 5 décembre 2010, concours de belote avec participation au téléthon ; 29 décembre 2010, Noël des enfants ; 6 février 2011, galette des aînés ; 12 mars 2011, soirée théâtrale ; 17 avril 2011, marche de printemps.

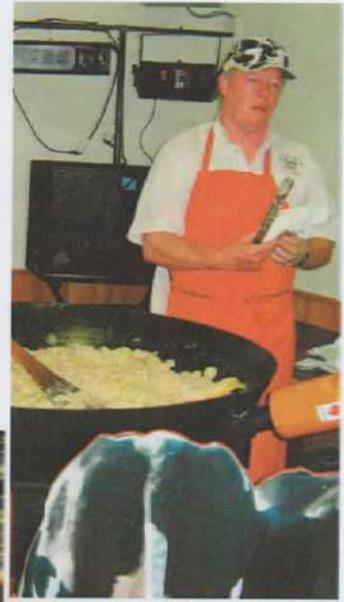
Nous espérons vous satisfaire et vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison.





Tartiflette traditionnelle de la « Gym »

COMME chaque année, beaucoup de monde pour déguster la traditionnelle tartiflette organisée par le club Gym, Forme et Plaisir. Très bonne ambiance pour cette soirée sympathique entre amis. Vivement l'année prochaine !





Gannat en Foires s'anime !

11 et 12 septembre 2010

Place du Champ-de-Foire à Gannat
Entrée gratuite



ET si le retour des vacances d'été devenait un moment attendu par toute la famille ? Se lécher les babines en découvrant des produits de terroirs de qualité... S'imaginer dans sa nouvelle maison ou sa maison rénovée, dans un environnement sain grâce à l'utilisation d'éco-matériaux... Se détendre et s'amuser en famille en profitant de la musique, des démonstrations de cuisine, des animations pour les enfants...

C'est ce que Gannat en Foire propose ! **Deux jours de plongée dans les univers de la gastronomie et de l'éco-construction.**

Une centaine d'exposants proposeront de découvrir leurs produits et leurs savoir-faire. Des démonstrations et des ateliers seront aussi ouverts aux visiteurs. Cette année, la Communauté de communes du Bassin de Gannat, organisatrice de l'évènement, donnera une touche « durable » à la gastronomie en privilégiant la qualité des produits et des modes de production : produits labellisés, produits locaux, produits cultivés avec une préoccupation environnementale et/ou sociale.

Fidèle à sa tradition, l'évènement de la rentrée de septembre sera riche en animations. **L'exposition d'animaux**, très attendue par les petits (et les moins petits !) ouvrira le programme le samedi. Une **fanfare locale de type banda** fera ensuite son retour sur le champ de foire dans sa version animation de rue.

Le dimanche, ce sera **la famille Zampato** (compagnie Narvalo) qui animera le champ de foire. Entre parades de bicyclettes et en échasses, l'homme le plus fort du monde, l'homme élastique, le fakir, des acrobaties, de la jonglerie en musique « live », le programme sera festif ! **Un bonimenteur** sera également présent pour vous vendre son élixir miracle... Saura-t-il vous charmer ?

Pour les enfants, un programme (en cours de finalisation) leur sera spécialement dédié avec, pour l'heure, des jeux traditionnels en bois, des séances maquillage, un parcours sensoriel et des ateliers sur l'éco-construction.

Côté conférences, Habis, le CAUE, la Caped, les Maisons Paysannes de l'Allier, Etudes et chantiers sont quelques-unes des structures qui animeront les deux jours en éco-construction. Côté gastronomie, Slowfood, Cynorhodon, La Jonquille, Auvergne Bio, les Jardins de Cocagne feront s'interroger les visiteurs sur le contenu de leurs assiettes. Le Pays Vichy Auvergne, partenaire fort de l'évènement, sera présent sur les deux thèmes.

Ancienne foire agricole, Gannat en Foires a su se renouveler et répondre aux envies de ses visiteurs. Un savant mélange de convivialité, de tradition, de modernité...

Contact organisation : Jérôme Tarlin, 04.70.90.10.38, Communauté de communes du Bassin de Gannat, gannatenfoires@yahoo.fr / www.bassin-gannat.com

Contact renseignements : OT du Bassin de Gannat et des Portes occitanes, 04.70.90.17.78, otpaysdegannat@wanadoo.fr





Gym, Forme et Plaisir

UNE saison de plus vient de se terminer par l'assemblée générale du club. Plus d'une trentaine de licencié(es) était présent pour faire le bilan de la saison 2009-2010.

Une saison stable en effectif : 53 licenciés pour 3 heures d'animation par semaine dont 1 h en décentralisée à Brout-Vernet le mardi après midi. Des finances saines grâce à des apports non négligeables comme le résultat positif de la tartiflette, la subvention de la commune, aussi bien en argent qu'en mise à disposition gratuite de la salle polyvalente ainsi qu'un don particulier.

Cette saison a été riche en animatrices puisque nous avons dû remplacer notre animatrice titulaire Nadine (absente pour cause de maladie), par Béatrice et depuis le 1^{er} janvier Aurélie a repris le flambeau.

Nous pensons déjà à la rentrée de septembre et les séances reprendront comme suit :

Lundi à Saulzet, de 19 h 30 à 20 h 30, avec Nadine (séances pour tout public).

Mardi à Brout-Vernet, de 14 h 15 à 15 h 15, avec Nadine.



Jeudi à Saulzet, de 19 h 30 à 20 h 30, avec Aurélie (séances très dynamiques, entre autres steps...).

Nous espérons pouvoir répondre à la demande de tous les publics : ados, jeunes, adultes et seniors.

Nous rappelons que les jeunes de 10 à 18 ans peuvent bénéficier des coupons sports selon le quotient familial.

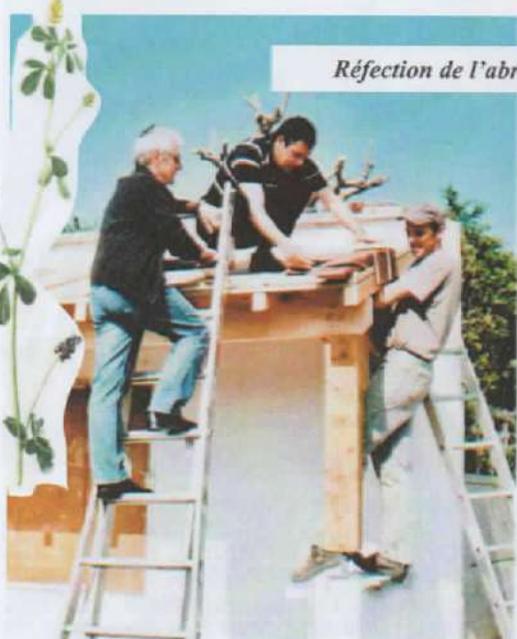
Alors dites le autour de vous, rassemblez vous et venez essayer (toujours 2 séances gratuites). La cotisation reste très modique pour le nombre de séances dispensé par le club. L'âge minimum d'inscription est de 10 ans.

La reprise aura lieu lundi 6 septembre, à Saulzet, à 19 h 30.





Travaux dans la commune



Réfection de l'abribus devant la mairie.



Construction d'un escalier reliant la mairie au parking de la salle polyvalente.



Les élus ont mis la main à la pâte (au ciment) pour finir la dalle de l'atelier municipal.



Bloc-notes

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures ;
mardi, de 9 heures à 12 heures ;
mercredi, de 9 heures à 12 heures ;
vendredi, de 16 heures à 18 heures.

PERMANENCES AU MOIS D'AOUT

La mairie sera fermée du 2 au 20 août,
mais une permanence sera assurée
les mardis, de 10 à 12 heures, et les
vendredis, de 16 à 18 heures.



DÉCÈS

Andrée DAIN, le 8 février 2010.

Madeleine TREMERIE, le 6 juillet 2010.

Nos plus sincères condoléances aux familles concernées.

MARIAGE



Rémy et Antonin Bonnelye sont heureux de vous annoncer le mariage de leurs parents, Séverine et Eric, qui a eu lieu le samedi 3 juillet.

Tous nos voeux de bonheur.

BIBLIOTHÈQUE

Elle est ouverte un samedi sur deux, de 14 heures à 14 h 30. Les dates sont affichées à la porte de la salle des réunions de la mairie.

CCAS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 17 octobre, à la salle polyvalente.

Achats communaux



Une armoire réfrigérée, en complément du réfrigérateur et de la banque froide, a été installée dans la salle polyvalente



Pour un meilleur travail des employés communaux, achat d'un taille haie multifonctions avec l'option tronçonneuse



Il a neigé sur... Saulzet

